

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 64 Dont suppléant(s) : 3 Pouvoirs : 26 Absent(s) excusé(s) : 38 Absent(s) : 2
---	---	--

Date de convocation : 24 mai 2023

Vote(s) pour : 90
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Mardi 30 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n° 2023-05-30-CM-9.1 :

Affectation du résultat de l'exercice 2022 - Budget Principal.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Compte Administratif 2022 du budget principal de Metz Métropole,
VU le Compte Administratif 2022 du budget annexe Eau potable de Metz Métropole,

CONSIDERANT les résultats cumulés 2022 du budget principal, faisant apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de 7 712 126,34 €,
- un excédent de la section de fonctionnement de 33 332 225,53 €,
- des restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement à hauteur de 10 672 909,77 €,
- des restes à réaliser en recettes de la section d'investissement à hauteur de 2 046 657,08 €,

CONSIDERANT les résultats cumulés 2022 du budget annexe Eau potable, faisant apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de 17 473,20 €,
- un excédent de la section de fonctionnement de 267 042,81 €,

CONSIDERANT la clôture du budget annexe Eau potable au 31 décembre 2022 et la nécessité d'intégrer son résultat au budget principal,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

- **16 355 852,23 €** en réserves (article 1068) pour financer le besoin de financement de la section d'investissement et les restes à réaliser reportés,
- **17 243 416,11 €** en report à nouveau en section de fonctionnement en R002,
- **-7 729 599,54 €** en report à nouveau en section d'investissement en D001.

THIERRY HORY

Metz, le 31 mai 2023

Le Secrétaire de séance

Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230530-2023-05-DC9-1-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DC9-1
Date de décision : mardi 30 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2022 - Budget Principal
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 07/06/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230530-2023-05-DC9-1-DE
Document principal : 99_DE-9-1.pdf

Historique :

07/06/23 14:21	En cours de création	
07/06/23 14:23	En préparation	Catherine DELLES
07/06/23 14:46	Reçu	Catherine DELLES
07/06/23 14:47	En cours de transmission	
07/06/23 14:51	Transmis en Préfecture	
07/06/23 14:55	Accusé de réception reçu	